

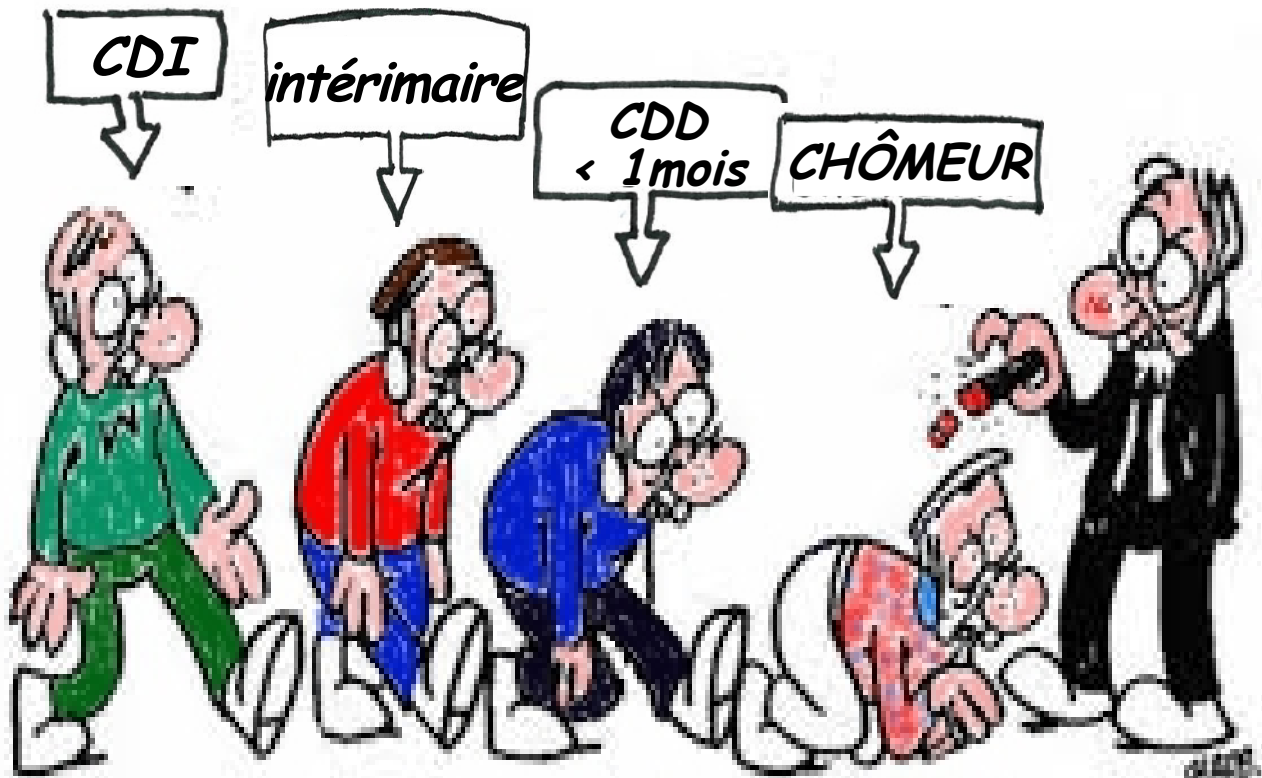


RAPSE

La Lettre

N° 126
3 Avril
2015

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi



Et maintenant, précaire de 7 à 77 ans ?

Sommaire

- ✓ 1) Emploi et évolution de l'emploi.....pages 2/7



Emplois et évolutions des formes d'emploi

En février, la communication gouvernementale, après la publication du dernier rapport sur les demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi en janvier, largement reprise par les médias, annonçait une embellie de la situation avec une diminution pour janvier 2015 du nombre d'inscrits en catégorie A.

En réalité, embellie il n'y avait pas ! Sur l'ensemble des catégories A, B, C, le chômage avait continué son ascension. Nous avons déjà abordé dans cette lettre, la perméabilité qui existe entre les 3 catégories A, B, C. En effet, il suffit de trouver un très court emploi (moins de 78 h dans le mois) pour passer en catégorie B, et un peu plus pour passer en catégorie C.

Les médias se sont fait beaucoup plus discret, à la veille du 2^e tour des départementales après la publication des chiffres de février. Toutes les catégories de chômeurs progressent.

Le nombre de chômeurs catégories A,B,C atteint maintenant 5.561 en France et 5.262.500 en France métropolitaine (5.216.000 en décembre 2014).

Demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi en catégorie A, B, C, en France métropolitaine

Données CVS-CJO	Fev 2009	Fev 2010	Fev 2011	Fev 2012	Fev 2013	Fev 2014	Fev 2015	Aug en % fev 2010/fev 2015
hommes	1664,3	1941,6	1995,8	2103,4	2331,3	2465,7	2636,0	58,38 %
femmes	1739,4	1931,3	2044,9	2175,2	2375,4	2472,1	2626,5	51 %
Moins de 25 ans	579,2	637,9	618	638	773,6	768,5	791,9	36,72 %
Entre 25 et 49 ans	2269	2567,4	2662,4	2767,5	2965,3	3093,4	3288	44,914 %
580 ans et plus	555,5	667,6	760,3	873,1	967,8	1075,9	1182,6	112,89 %
Ensemble	3403,7	3872,9	4040,7	4278,6	4706,7	4937,8	5262,5	54,61 %

Sarkozy

Hollande

Source : Dares

En 6 ans, l'augmentation du chômage est considérable. Elle est particulièrement dramatique pour les plus de 50 ans qui payent un lourd tribut à cette évolution. Mais le gouvernement socialiste de Hollande, dans le prolongement des mesures prises par Sarkozy, continue de repousser l'âge limite de la retraite. Cela se traduit pour les « sans travail » de plus de 50 ans par des périodes de fin de droit et donc de galère totale qui durent plus longtemps avec des répercussions sur le niveau de retraite.

La montée du chômage n'est pas le seul aspect de l'évolution de la situation de l'emploi.

Forte montée des emplois précaires.

C'est en 1982, que, par ordonnance, le CDI est devenu la norme du contrat de travail (art L1221-2 du Code du travail). Mais depuis 1982 la part des CDD et des autres formes de travail précaire n'a cessé d'augmenter. En fait, elle a doublé, passant d'environ 5 % en 1982 à près de 12 % en 2000. Après un recul de 2 % de 2000 à 2002, la progression a repris mais avec une pente bien moins forte.

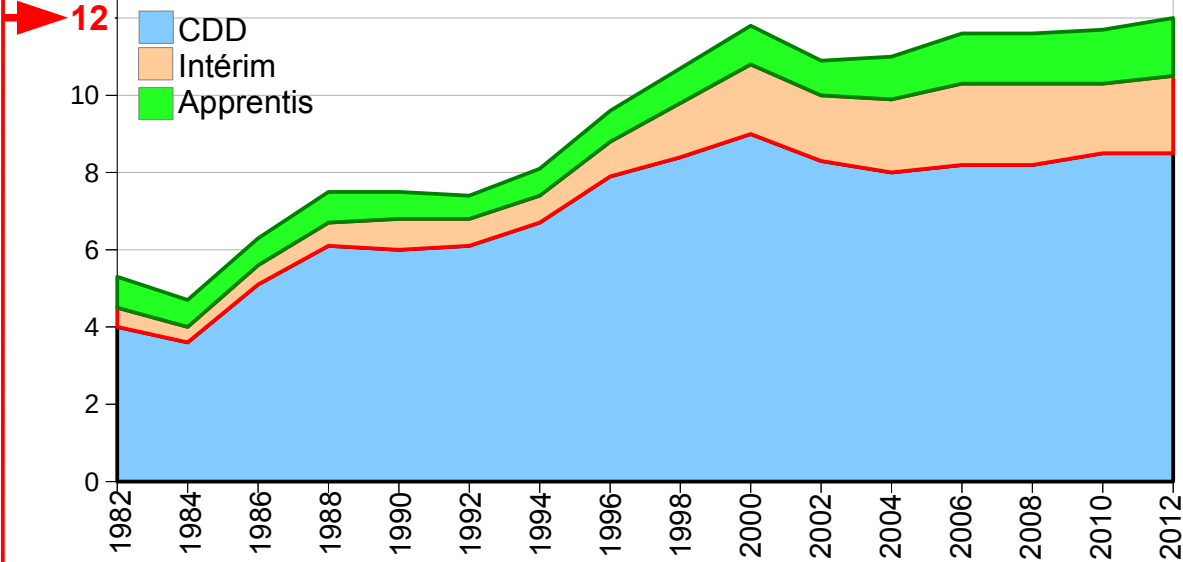
Malgré ces reculs, le CDI reste la norme des contrats avec 86,7 % des salariés en CDI.



Les jeunes sont particulièrement maltraités. Les trois quarts des 1^{er} emplois se font en CDD, créant ainsi une situation de perte de repère par rapport à leurs aînés. **La situation d'emploi précaire devient la norme chez les moins de 25 ans.**

Développement des formes particulières d'emploi, tout âge confondu

Part dans l'emploi en pourcentage

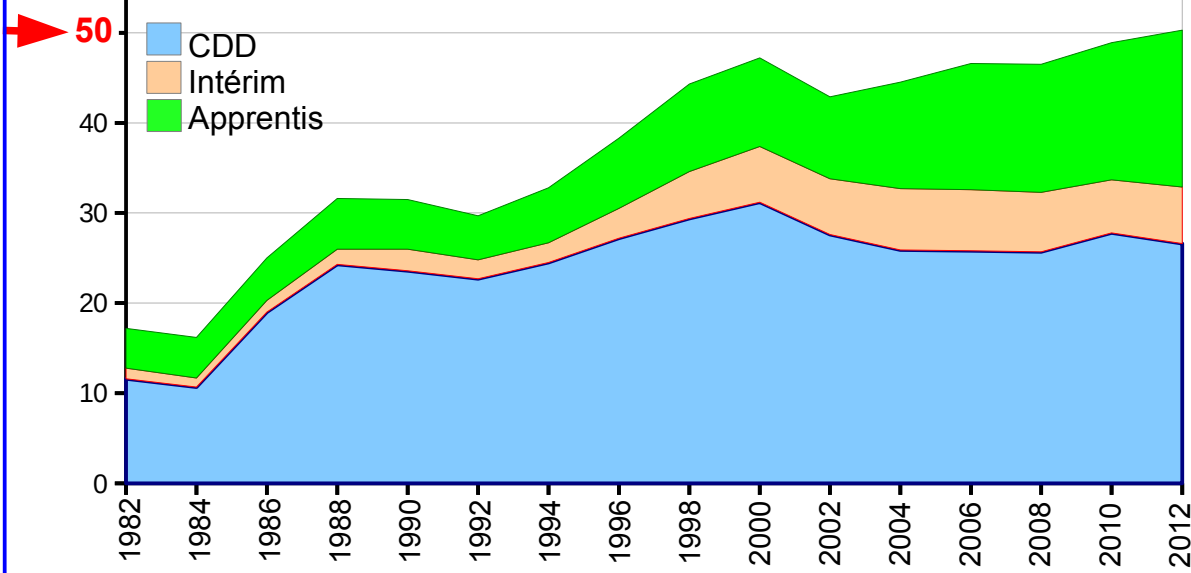


Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : Insee, enquête Emploi corrigée de la rupture de série en 2003.

Développement des formes particulières d'emploi, jeunes de 15/24 ans

Part dans l'emploi en pourcentage

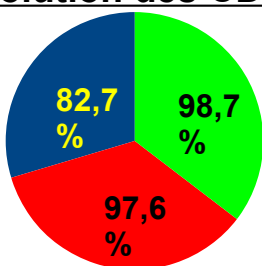


Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 24 ans

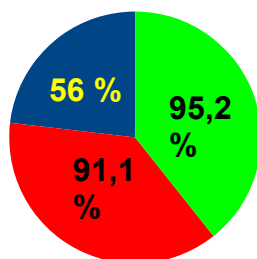
Source : Insee, enquête Emploi corrigée de la rupture de série en 2003.

Evolution des CDI

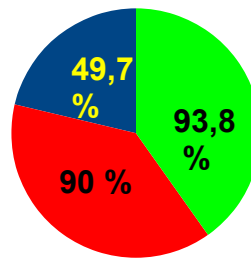
Moins de 25 ans 25/48 ans Plus de 49 ans



1982



2003



2012

Les CDI ont régressé parmi toutes les catégories d'âge, particulièrement entre 1982 et 2003. Mais c'est chez les moins de 25 ans que cette régression est la plus forte (CDI < 50 % en 2012)



	CDI			Intérim			CDD		
	1982	2003	2012	1982	2003	2012	1982	2003	2012
Ensemble répartition	94,9	87,7	86,9	1	2,7	2,8	4,1	9,6	10,3
Hommes	95,1	86,3	86,5	1	2,2	1,8	3,9	11,5	11,7
Femmes	95,1	86,3	86,5	1	2,2	1,8	3,9	11,5	11,7



Au 2^e trimestre 2014, 84,2 % des embauches étaient en CDD en hausse de 1,1 % sur 2013. C'est le tertiaire qui est le plus gros pourvoyeur de CDD avec une augmentation de 1,7 %.

La durée des CDD est souvent de courte durée induisant une forte rotation.

Alors qu'elle avait baissé de 8 points entre 1984 et 2000, la proportion de salariés en CDI a peu varié de 2000 à 2012.

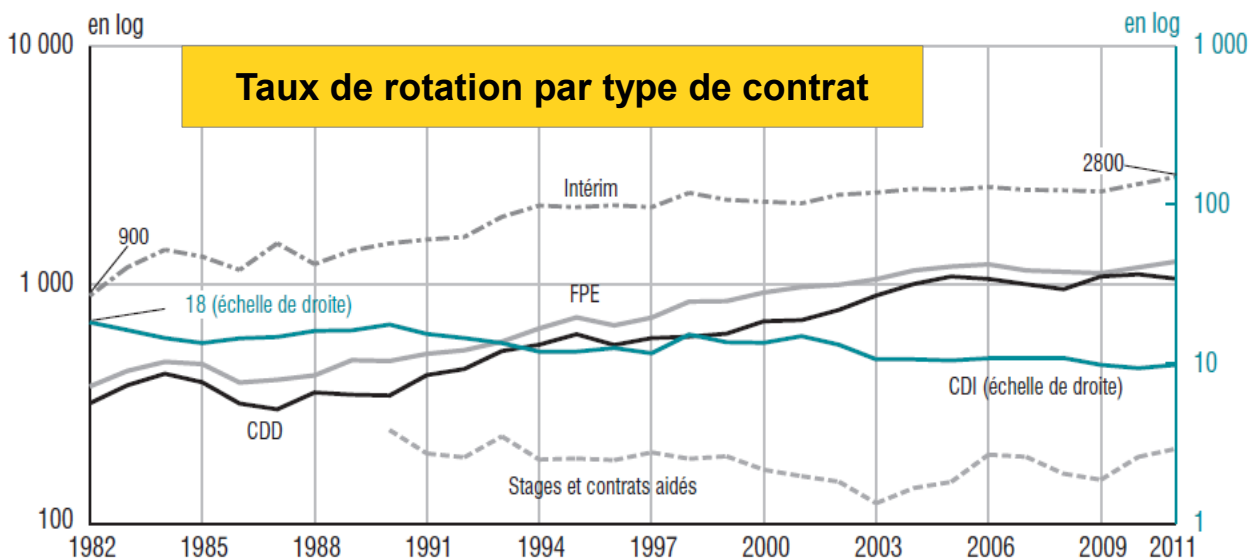
Cependant, sur la même période, la part des contrats temporaires (intérim et CDD) dans les embauches a augmenté et leur durée moyenne a nettement baissé.

Par ailleurs, la Dares révèle qu'en 2013, plus de la moitié des CDD signés ont duré dix jours ou moins

contre quatorze jours ou moins l'année précédente. Ce qui est particulièrement le cas pour le secteur tertiaire.

84,2 % des embauches se font en CDD, des CDD de plus en plus courts. Mais les contrats en CDI restent la norme et relativement stables en proportion des emplois salariés (86,7%).

En fait cela traduit des rotations de plus en plus importantes dans l'emploi pour les catégories de salariés n'ayant pas eu accès au CDI, particulièrement les jeunes dont l'emploi précaire s'est développé (courbes page précédente).



Champ : France métropolitaine, salariés du privé.

Lecture : en 2011, pour 100 postes intérim observés à l'instant t, il y a 2800 missions d'intérim dans l'année, pour 100 postes CDD, il y a 1000 entrées, sorties et pour 100 postes CDI, il y en a 10 !.

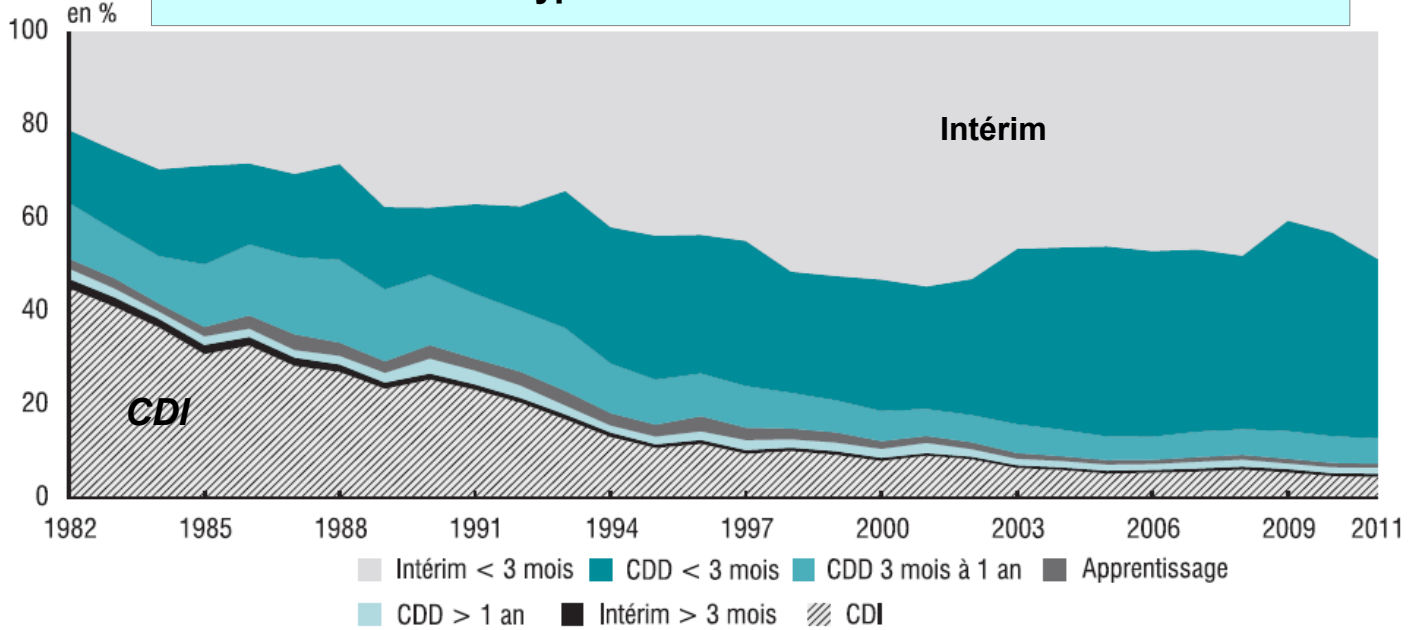
Autrement dit, le même salarié peut enfile 10, 20...missions intérim ou CDD dans l'année.

Note : les durées de stages et contrats aidés sont mal renseignés avant 1990, les évolutions sur ce champ sont fragiles.

Source : Insee enquêtes Emploi, imputations autour des flux.



Part des différents types de contrat dans les embauches en flux

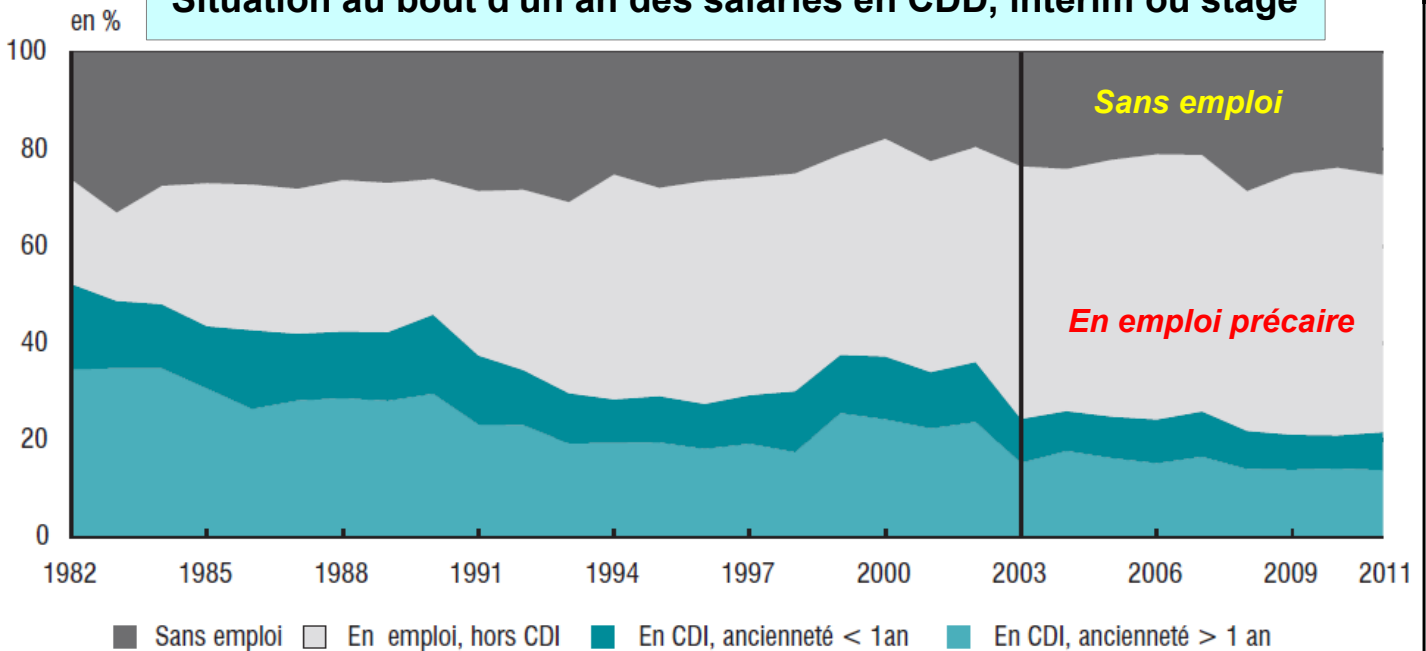


Champs : France métropolitaine, salariés du privé.

Source : Insee, enquêtes Emploi, Imputations auteur pour les flux.

Lecture : En 2011, les embauches sont le fait des contrats en intérim et des CDD de moins de 3 mois pour environ 86,5 % du total des flux.

Situation au bout d'un an des salariés en CDD, intérim ou stage



Champs : France métropolitaine, salariés du privé.

Lecture : En 2011, au bout d'un an, pour 100 salariés qui étaient en emploi précaire (intérim, CDD, ou stage) 25 sont sans emploi, 53 sont toujours en emploi précaire, 8 sont en CDI depuis moins d'un an, 14 ont un CDI d'au moins 1 an.



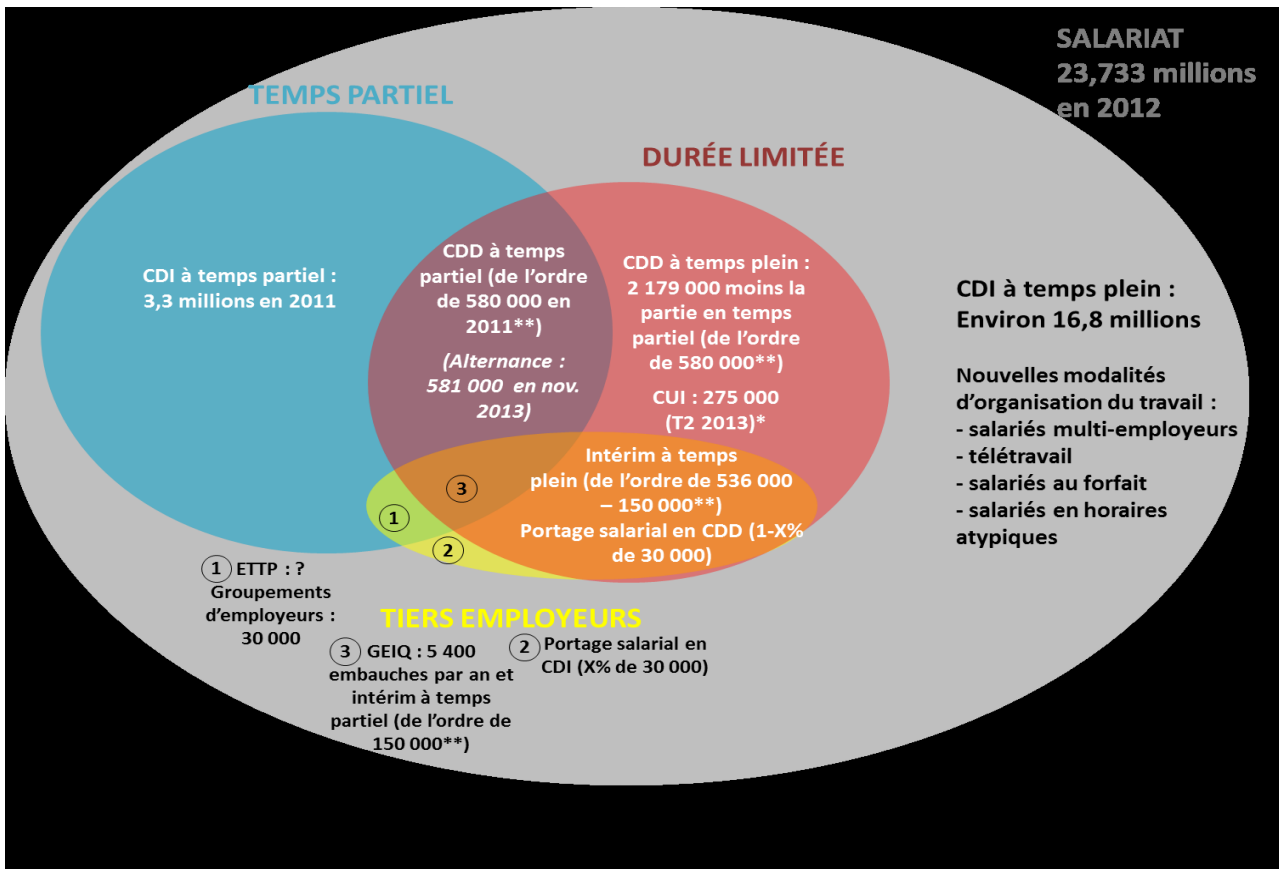
Depuis le début des années 2000, les contrats temporaires sont de plus en plus courts. Ce phénomène est particulièrement marqué par les CDD, avec une très forte progression des CDD de moins d'un mois en particulier dans les CDD du tertiaire. Dans une moindre mesure, les missions d'intérim ont aussi tendance à un raccourcissement.

Les mêmes salariés cumulent donc les emplois en CDD de courte durée, alternés avec des périodes de chômage, en catégorie A, B ou C suivant la longueur de la période de chômage en intervalle à des CDD très courts.

Au-delà des formes d'emploi CDI, CDD, intérim...l'emploi se conjugue aussi sous les formes temps plein, temps partiel, avec pour les CDI (et éventuellement aussi pour les temps partiels de peu d'heures) des organisations du travail faisant appel à plusieurs employeurs.

Les différentes formes d'emploi salarié.

source : Conseil d'Orientation pour l'emploi



* En 2011, 66,3 % des contrats aidés étaient à temps partiel.

** Il y avait en 2011 730.000 personnes exerçant en CDD ou intérim à temps partiel. La clé de répartition entre les deux n'étant pas connue, on fait l'hypothèse que la part de temps partiel est la même parmi les travailleurs en CDD et les travailleurs en intérim.

CUI : contrat unique d'insertion ; ETPP : entreprise de travail à temps partagé ; GEIQ : groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification.

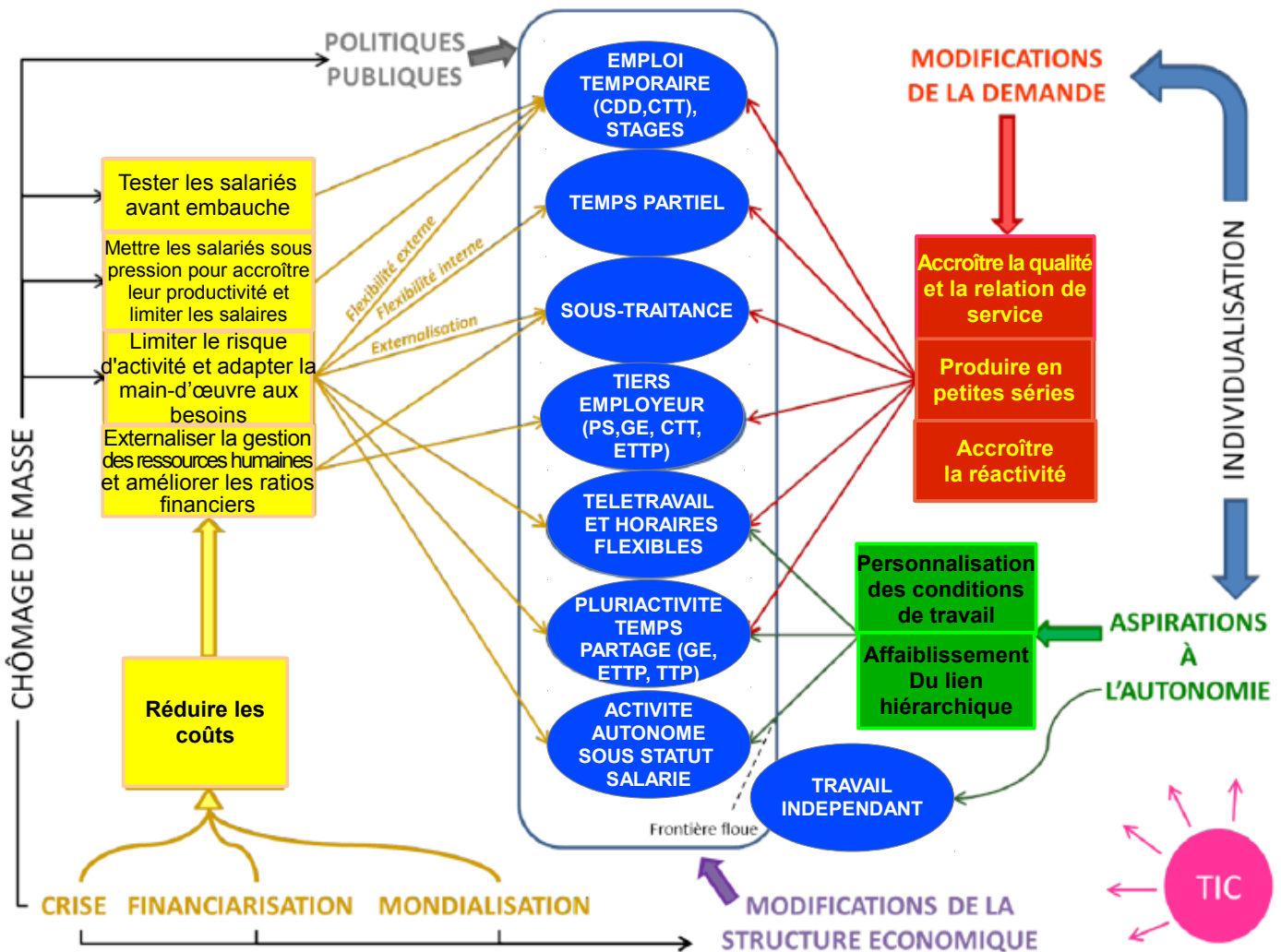
S'agissant du travail à temps partiel leur nombre est stable à 4,236 millions en 2012 (Dares). Cela représente 18,6 % des salariés, 6,6 % des hommes, 30,7 % des femmes (82 % du temps partiel est féminin). 32 % des salariés concernés affirment occuper ce temps partiel faute d'avoir trouvé un emploi à temps plein, soit plus précisément 37 % des hommes et 31 % des femmes, c'est-à-dire 6 % de la totalité des salariés (2 % pour les hommes, 9 % pour les femmes).

D'autres formes de travail émergent, notamment le développement du salariat multi-employeur. La pluriactivité concerne plus de 2 millions d'actifs, avec l'émergence des groupements d'employeurs, des entreprises à temps partagé...



Les motivations

source : Conseil d'Orientation pour l'emploi



Face à la crise, à la mondialisation et à la financiarisation, les entreprises recherchent une réduction de leurs coûts salariaux (plutôt que les coûts du capital). Du côté des actifs, le développement du chômage de masse a modifié le rapport de force sur le marché du travail dans un sens défavorable aux salariés contraints d'accepter des emplois précaires.

Enfin, le type d'emploi est lié au niveau de diplôme : les emplois précaires touchent près de 2 fois plus les sans diplôme, brevet et CEP que les titulaires d'un diplôme supérieur.

Statut d'emploi et type de contrat des actifs occupés selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale en 2013

